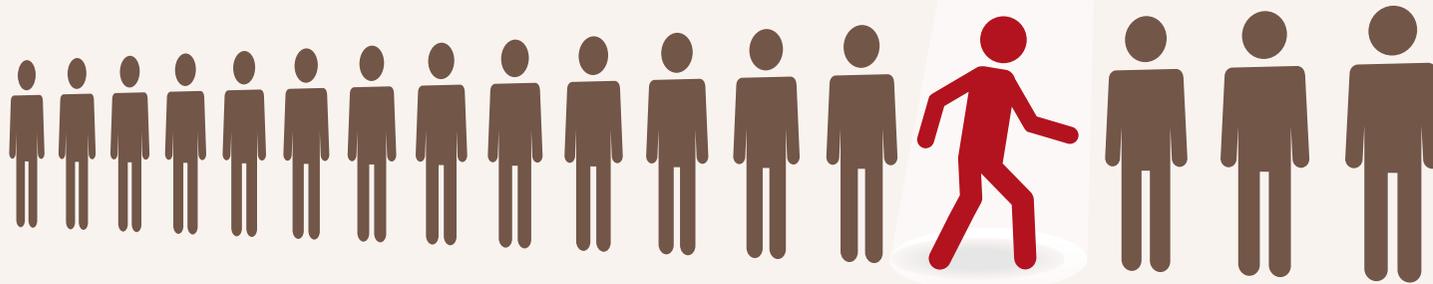


# COLLOQUE INTERNATIONAL

## POLITIQUES D'ACTIVATION DES PERSONNES SANS EMPLOI, DROIT AU TRAVAIL ET LIBERTÉ DU TRAVAIL



15 mars 2013

Co-organisé par le **CIRTES** et le **CRIDES** de l'**UCLouvain**,  
le **CENTRE DE DROIT PUBLIC** de l'**ULB** et l'**INSTITUT SYNDICAL EUROPÉEN**

Dans le contexte général de l'activation des personnes sans emploi, l'octroi des prestations de sécurité sociale tend à être lié à des obligations accrues de recherche active d'emploi, voire à la participation obligatoire à des programmes de mise au travail. Ce renforcement du devoir de travailler des personnes sans emploi se double parfois d'avancées vers la réalisation d'un droit à l'accompagnement par le service public de l'emploi (orientation, formation,...), ou même d'un droit plus ou moins effectif au travail (programmes publics d'emplois, contrats subsidiés, droit à une offre d'activation,...).

Rangée sous le sceau de l'interdisciplinarité (droit, histoire, philosophie et sociologie), la journée d'études a pour objectif de clarifier les relations entre les politiques d'activation, le droit au travail et la liberté de travailler. Après une mise en perspective historique et philosophique introductive, trois cas nationaux emblématiques seront étudiés (les Etats-Unis, la France et la Finlande), afin d'illustrer la diversité des articulations entre le droit au travail et la liberté de travailler qui sous-tendent les politiques d'activation. Une attention particulière sera ensuite portée à la façon dont les politiques d'activation des chômeurs sont appréhendées, sous l'angle du respect du droit fondamental à choisir librement son travail, par les organes de contrôle de l'application des instruments internationaux de protection des droits de l'homme. La journée d'études se clôturera par une partie prospective dédiée à la discussion de deux alternatives au modèle d'activation dominant : la garantie de revenu et la garantie d'emploi.



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9.00 - 9.15 Pascale Vielle (Université catholique de Louvain), Accueil et introduction

### Première partie

**Contextualisation : approche historique et philosophique du droit et du devoir de travailler**

Présidence : Philippe Pochet (Institut syndical européen)

9.15 - 9.45 Fernand Tanghe (Universiteit Antwerpen), Approche historique du droit et du devoir de travailler des personnes sans emploi

9.45 - 10.15 Renaat Hoop (Katholieke Hogeschool Brugge), Les différentes approches philosophiques du droit et du devoir de travailler

10.15 - 10.30 Questions / Débat

10.30 - 10.45 Pause café

### Deuxième partie

**Les politiques d'activation des personnes sans emploi et les différentes conceptions politiques du droit et du devoir de travailler**

Présidence : Bea Cantillon (Universiteit Antwerpen)

10.45 - 11.15 Daniel Dumont (Université libre de Bruxelles), Les politiques d'activation des personnes sans emploi aux Etats-Unis : *work first*

11.15 - 11.45 Diane Roman (Université François Rabelais de Tours, France), Les politiques d'activation des personnes sans emploi en France : « dette sociale » ou *poor laws* ?

11.45 - 12.15 Paul Van Aerschot (University of Helsinki, Finlande), Les politiques d'activation des personnes sans emploi en Finlande et en Suède : activation et protection des droits individuels

12.15 - 12.30 Questions / Débat

12.30 - 14.00 Lunch (sandwichs)

## Troisième partie

**Le droit et le devoir de travailler dans les instruments de droit international des droits de l'homme**

Présidence : Filip Dorssemont (Université catholique de Louvain)

14.00 - 14.30 Virginia Mantouvalou (University College London, Royaume-Uni), Les politiques d'activation et l'interdiction du travail forcé dans la Convention européenne des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques

14.30 - 15.00 Elise Dermine (Université catholique de Louvain), Les politiques d'activation et le droit au travail librement entrepris dans la Charte sociale européenne et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

15.00 - 15.30 Jean-Michel Bonvin (Université de Genève, Suisse), Le rôle du droit au travail dans une « approche par les capacités » des politiques d'activation

15.30 - 15.45 Pause café

## Quatrième partie

**Débat d'idées : l'allocation universelle et la garantie d'emploi**

Présidence : André Nayer (Université libre de Bruxelles)

15.45 - 16.15 Yannick Vanderborght (Université Saint-Louis - Bruxelles et Université catholique de Louvain), Plaidoyer en faveur de l'allocation universelle

16.45 Philip Harvey (Rutgers University, Etats-Unis), Plaidoyer en faveur d'une garantie d'emploi

16.45 - 17.15 Questions / Débat

17.15 - 17.30 Olivier De Schutter (Université catholique de Louvain, Collège d'Europe et University of Columbia), Conclusions

## INFORMATIONS PRATIQUES

 **VENDREDI 15 MARS 2013**

 de 8h30 à 17h30

 **THE INTERNATIONAL AUDITORIUM**  
International Trade Union House  
5, Bvd du Roi Albert II - 1210 Bruxelles

Train : Gare du Nord  
Métro : Rogier (lignes 2 et 6)  
Bus et trams : Rogier  
Parkings : Rogier et Manhattan

 **DROITS D'INSCRIPTION:**  
25 € (10 € pour les étudiants)

 **INSCRIPTION EN LIGNE:**  
[www.uclouvain.be/431261](http://www.uclouvain.be/431261)  
avant le 8 mars 2013

-  ■ Agréations OBFG et OVB: demandes introduites
- Prise en charge de la participation des magistrats par l'Institut de formation judiciaire : demande introduite

 **CONTACT:** Madame Catherine Vanderlinden  
 010/47 47 58  
[catherine.vanderlinden@uclouvain.be](mailto:catherine.vanderlinden@uclouvain.be)

 **TRADUCTION** simultanée anglais-français et français-anglais